

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION MIDI-PYRENEES

ÉDITION GRANDES CULTURES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue Saint-Jean • B.P. 19 • 31131 BALMA CEDEX
Tél. Standard : 61.24.70.70 - Technique : 61.24.70.33
Abonnement : 61.24.70.30

PUBLICATION PERIODIQUE

Régisseur de Recettes
D.R.A.F. "MIDI-PYRÉNÉES"
CCP : 8618-62 Y Toulouse
I.S.S.N. : 0752-2053

ABONNEMENT ANNUEL :
170 F.

BULLETIN N° 20 DU 23 DECEMBRE 1991

CEREALES

Stades végétatifs

Orge : - 3 feuilles à tallage en cours.

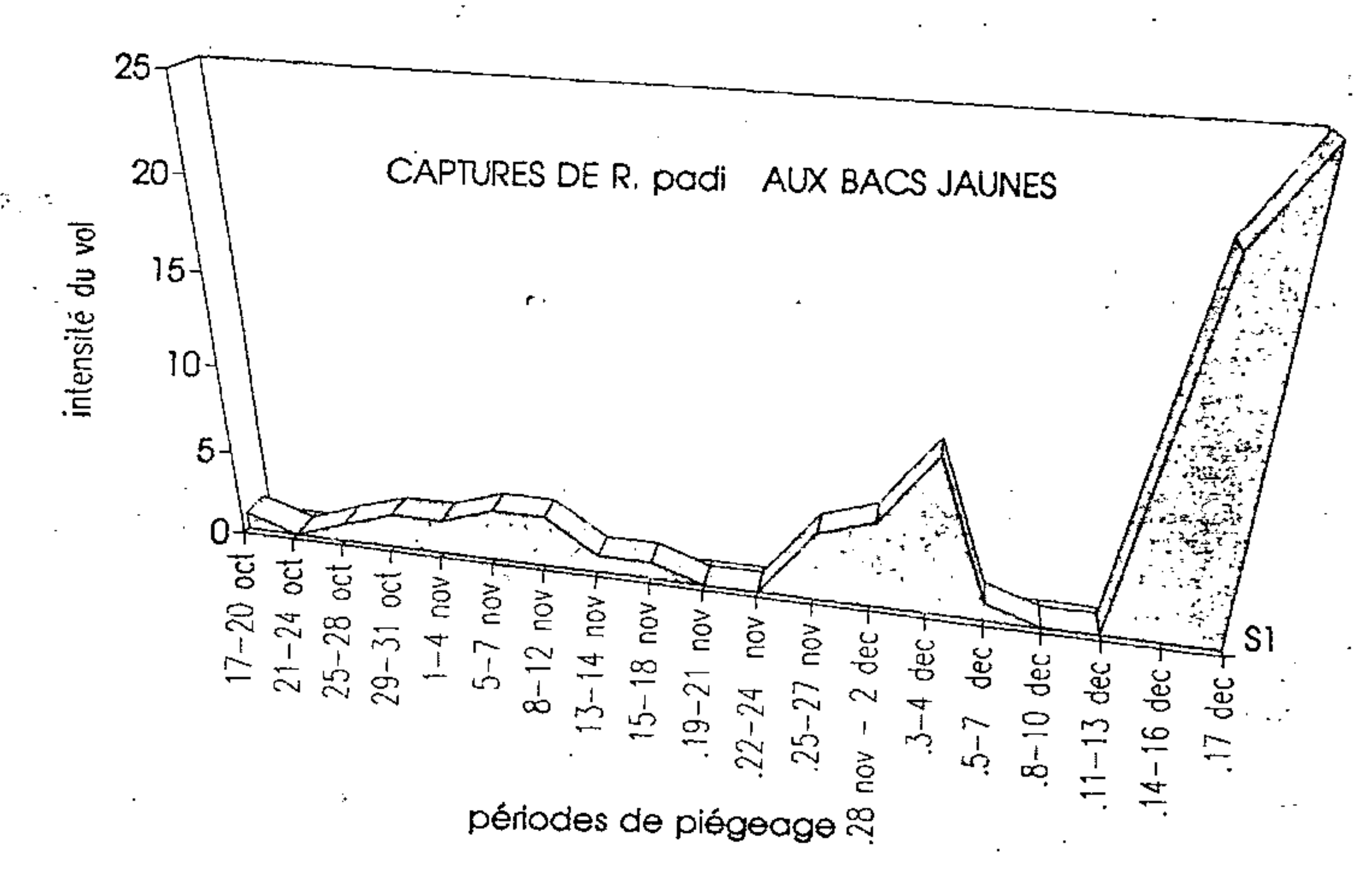
Blé : - Semis de fin Octobre (peu nombreux) : tallage en cours.
- Semis de la première quinzaine de Novembre : 1 à 3 feuilles.
- Semis postérieurs au 20 novembre : levée en cours.

JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE

Situation

• **Captures de pucerons :**

Après des périodes de vols modérés début Novembre et fin Novembre-début Décembre, l'arrivée de *Rhopalosiphum padi* en parcelles de céréales a été bloquée par les gelées. Une reprise du vol anormale a été observée ces derniers jours. **En l'absence de froid prolongé** dans les semaines à venir, le phénomène constaté à l'automne 89 pourrait se reproduire.



• **Observations en parcelles :**

Des contaminations de parcelles ont été observées suite aux deux premières phases de vol. Des compléments d'informations vous seront communiqués d'ici quelques semaines sur la phase en cours.

Préconisations • **Parcelles levées avant le 4 décembre n'ayant pas reçu de protection à ce jour** :

Intervenir au stade 3 feuilles-début tallage de la céréale.

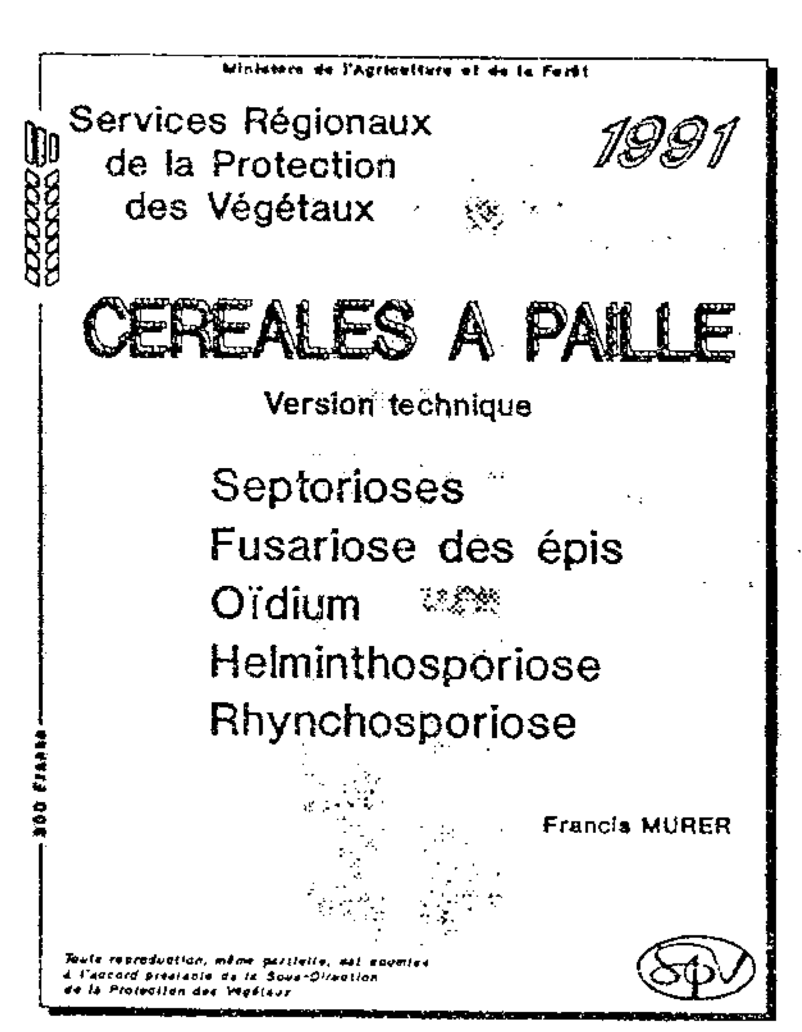
• **Parcelles déjà protégées ou parcelles levées entre le 4 et le 18 décembre** :

Une intervention pourra se justifier début Janvier dans la mesure où les conditions suivantes sont vérifiées :

1- Le traitement insecticide (s'il a eu lieu) a été réalisé avant le 1er décembre.

2- La présence de pucerons est observée sur la parcelle (informations complémentaires dans un prochain bulletin).

3- Aucune période de gelée continue durant une semaine n'intervient d'ici le traitement ou n'est annoncée au moment de la prise de décision du traitement.



Pour la 1ère fois, nous publions le rapport national «Maladies du feuillage des céréales».

Ce rapport d'une cinquantaine de pages est plus particulièrement destiné aux responsables techniques des firmes, de la distribution et du développement. Il porte su les septorioses, la fusariose des épis, l'oïdium des céréales, l'helminthosporiose et la rhynchosporiose de l'orge.

Les points suivants sont abordés :

- évolution nationale des maladies
- essais homologation :
  - septorioses (9 essais)
  - oïdium (2 essais)
  - helminthosporiose (2 essais)
  - rhynchosporiose (3 essais)
- méthode de lutte contre l'oïdium précoce (4 essais)

COUPON A RETOURNER A SRPV- B.P. 19 - 31131 BALMA CEDEX

(règlement à réception de la facture)

NOM : .... Prénom : ....

Société ou Organisme : ....

Adresse : ....

Tél : .... Fax : ....

souhaite recevoir .... exemplaire(s) du rapport national «Maladies du feuillage des céréales».

Je note que le prix unitaire est de 300 F.

AVERTISSEMENTS AGRICOLES
MIDI-PYRENEES

CONDITIONS GENERALES D'ABONNEMENTS 1991

Code	LISTE DES EDITIONS	Tarifs de base TTC (prix unit. pour chaque édition)
01	ARBRES FRUITIERS	220 F.
03	GRANDES CULTURES	170 F.
04	VIGNE FRONTON	180 F.
05	VIGNE CAHORS	180 F.
07	VIGNE GAILLAC	180 F.
08	VIGNE ARMAGNAC-MADIRAN	180 F.
09	VIGNE MOISSAC	180 F.
06	PEPINIERES MIDI DE LA FRANCE (voir au verso)	200 F.
11	ESPACES VERTS (12 fascicules de 8 pages/an)	500 F.
13	MELON	220 F.
15	BULBES (ail, oignon, échalote)	160 F.
02	CULTURES MARAICHERES	300 F.

REDUCTIONS (Quelles que soient les éditions choisies)

- 10 % à partir de 2 abonnements — Voir tarifs avec réduction 10 % sur formulaire d'abonnement ci-dessous
- 15 % à partir de 50 abonnements — Nous contacter pour toute commande supérieure à 99 abonnements

Déduire cette réduction du montant de votre règlement

MODE DE PAIEMENT

- Par chèque bancaire ou postal libellé **exclusivement** à l'ordre de : **Régisseur Recettes D.R.A.F.**
- Envoyer, **avant le 28 Février 1991**, votre règlement accompagné du formulaire ci-dessous à :

Service Régional de la Protection des Végétaux (Abonnements) - B.P. 19 - 31131 BALMA CEDEX

NOTE PARTICULIERE

Si vous êtes intéressé par des bulletins spécialisés **"FRAISE"** et/ou **"TOMATE"**, nous vous informons que le Service de la Protection des Végétaux de BORDEAUX diffuse des Avertissements Agricoles sur les régions AQUITAINE et MIDI-PYRENEES (300 F./an). Pour tout abonnement concernant ces deux éditions, prendre contact auprès de ce Service : B.P. 47 - 33152 CENON CEDEX - Tél. 56.86.51.50.

✂ -

Formulaire d'ABONNEMENT ☐ de REABONNEMENT ☐ N° abonné ....

(à retourner avant le 28 Février 1991)

(figurant sur l'étiquette adresse de l'enveloppe)

NOM - **Prénom ou** ....

RAISON SOCIALE ....

ADRESSE où doivent être ....

envoyés les bulletins ....

Téléphone ....

Précisez ci-dessous la ou les éditions choisies. Pour **une seule édition**, les tarifs figurent en **1ère colonne**. Pour **plusieurs éditions**, les tarifs avec réduction de 10 % figurent en **2ème colonne**.

Cochez ici	*Vous avez coché :*	*une case*	*plusieurs cases*
☐	01-ARBRES FRUITIERS	220 F.	198 F.
☐	03-GRANDES CULTURES	170 F.	153 F.
☐	04-VIGNE FRONTON	180 F.	162 F.
☐	05-VIGNE CAHORS	180 F.	162 F.
☐	07-VIGNE GAILLAC	180 F.	162 F.
☐	08-VIGNE ARMAGNAC-MADIRAN	180 F.	162 F.
☐	09-VIGNE MOISSAC	180 F.	162 F.
☐	06-PEPINIERES MIDI DE LA FRANCE	200 F.	180 F.
☐	11-ESPACES VERTS	500 F.	450 F.
☐	13-MELON	220 F.	198 F.
☐	15-BULBES (Ail, Oignon, Echalote)	160 F.	144 F.
☐	02-CULTURES MARAICHERES	300 F.	270 F.

Total :

EDITION "PEPINIERES MIDI DE LA FRANCE"

12 à 15 bulletins/an de 3-4 pages contenant notamment les informations suivantes :

Type de production	Aspects phytosanitaires	Aspects para-phytosanitaires
Pleine terre - Conteneurs - Plants d'ornement conifères et feuilles caduques - Plants forestiers - Plants fruitiers - Productions ornementales sous serre	- Situation phytosanitaire actualisée - Maladies et ravageurs (éléments de diagnostic, symptômes, dégâts, périodes et modes d'intervention, stratégie de lutte, choix des produits - Désherbage (choix des produits, efficacité ...) - Fiches illustrées - Résultats d'essais, mise au point de méthodes de lutte - Organismes de lutte obligatoire sur le territoire national et de quarantaine export (prophylaxie, lutte)	Informations règlementaires portant sur : - l'homologation des produits - les restrictions d'usages - la liste des parasites de lutte obligatoire et de quarantaine C.E.E. - les modifications des législations - les végétaux interdits - les végétaux de remplacement

Avis aux particuliers amateurs

Notre édition polyvalente "PEPINIERES, JARDINS, ESPACES VERTS" à laquelle vous étiez abonnés devient, à partir de 1991, une édition spécialisée **"PEPINIERES MIDI DE LA FRANCE"** (voir détail du contenu de cette édition ci-dessus).

Pour les informations qui vous concernent, nous vous informons donc que vous devez, si vous le souhaitez, vous abonner à l'édition **"JARDINS D'AGREMENT - ESPACES VERTS"** spécialement adaptée à vos besoins auprès du :

S.R.P.V. PROVENCE-ALPES-COTE-d'AZUR
B.P. 95
84143 MONTFAVET CEDEX (Tél. 90.88.21.83)